

Contrat Microsoft et l'Armée française : rebelote sur l'Open Bar

Toujours aux aguets de la vie parlementaire, nos confrères de [Nextinpact](#) ont déniché [la réponse de Florence Parly, ministre des Armées à la sénatrice Joëlle Garriaud-Maylam](#) concernant l'accord entre Microsoft et la Défense.

L'édile avait demandé le 25 mai dernier des explications sur « *les modalités de reconduction du contrat liant son ministère à Microsoft* ». Dans sa requête, l'élue LR se posait la question de savoir si le contrat qui devait prochainement être renouvelé avait fait l'objet de l'ouverture d'un appel d'offres. Il n'en existait pas pour les deux autres contrats précédents. De plus, elle souhaitait que « *soit rendu public le montant du contrat envisagé et que soit justifiée la très forte augmentation des coûts depuis le contrat initial de 2009* ». Cette question faisait suite à un article de *Marianne* estimant le nouveau contrat à 120 millions d'euros au moins. Par ailleurs, Joëlle Garriaud-Maylam s'est émue des risques de sécurité notamment face aux ransomwares et l'environnement Windows. Enfin, elle souligne que des alternatives de logiciels libres existent (et sont promus par la loi Lemaire) et sont déjà utilisées par des administrations comme la Gendarmerie Nationale.

Un accord renouvelé pour un coût annuellement inférieur

Florence Parly vient de répondre à l'élue sur les points soulevés. La ministre confirme que le contrat a bel et bien été renouvelé. « *L'accord-cadre et son marché subséquent pour la période 2013-2017 arrivant à échéance en mai 2017, un nouvel accord-cadre ainsi qu'un marché subséquent, négociés de façon globale, ont été notifiés en décembre 2016* », explique la ministre. Les prestations ont débuté le 1er juin dernier. Sur les questions tarifaires, elle écarte l'idée d'une augmentation, « *les conditions financières négociées de ce contrat ont été améliorées, entraînant, par rapport à la période précédente, une dépense annuelle inférieure* ». Le membre du gouvernement se garde bien néanmoins de donner des chiffres. Elle s'attache à indiquer que le ministère des Armées est gagnant, en acquérant « *une maîtrise croissante du déploiement, de la maintenance, de la qualité de service et des coûts de la partie de son socle technique commun reposant sur des produits Microsoft* ».

Une souveraineté périphérique et une timide ouverture vers le logiciel libre

Balayé aussi les questions de sécurité liées à WannaCry, qui n'a pas impacté le ministère. Florence Parly en profite pour égratigner au passage la problématique de la souveraineté en considérant que sur le contrôle des risques en matière de cybersécurité, « *il n'est ni réaliste ni indispensable de construire des systèmes d'information uniquement sur la base de matériels et de logiciels entièrement maîtrisés de façon souveraine* ». Pour répondre à ce canon, le ministère préfère se baser sur « *des architectures adaptées et sur un investissement ciblé dans des dispositifs qui sont entièrement maîtrisés* ».

nationalement (sondes, dispositifs logiciels et matériels de chiffrement...) ».

Enfin concernant le recours au logiciel libre, Florence Parly fait un pas vers la communauté en promettant dans le courant 2018, « *une feuille de route pour le ministère des armées, indiquant à la fois le calendrier et les applications pour lesquelles il serait pertinent de passer au logiciel libre* ».

A lire aussi :

[Contrat Microsoft – Défense : l'Open Bar reste ouvert](#)

[Contrat Microsoft-Défense : l'Open Bar reste ouvert jusqu'en 2017](#)